

Le 2 septembre 2026, Au Planay,
Claire Petit-Demange.

①

Témoignage de victime de violence policière,

J déclare sur l' honnêteté, ce qui suit en toute bonne foi.

Nous nous sommes présentés à la DDETSPP, à Paris, le lundi 2 avril 2026, vers 11h00, afin de solliciter une erreur administrative concernant l'enlèvement de chien au château de Barbara Renck alors présente. Nous sommes à l'interphone à l'entrée du bâtiment. L'agent d'accueil nous invite à monter au premier étage à son bureau. Après lui avoir expliqué que nous souhaitions rencontrer les agents des services vétérinaires pour solliciter le libige, il nous indique de passer par le portique qu'il avait écrit et de monter à l'étage supérieur dans les bureaux des services vétérinaires.

Nous échangeons avec les agents responsables de la procédure qui refusent de produire les documents demandés, prétextant une indisponibilité manifestement fallacieuse et la nécessité de prendre un rendez-vous pour obtenir les informations demandées. Ces déclarations sont nécessairement fausses puisque les nombreuses demandes

de rendez-vous et d'informations sont réalisés cette
mois-ci depuis plus d'un mois.

Des agents de la DDETSPP rentrent alors tous dans
leur bureau faisant semblant d'être occupés.
Aucun d'entre eux, même pas le secrétaire ne
nous a donné ce fameux rendez-vous clé pour
obtenir les informations pour la libération des
chevaux. Et là l'un d'entre eux M. Eric DA SILVA
vétérinaire administratif en charge de la réglementation de
la pharmacie, non compétent dans cette procédure nous
informe avoir sollicité la sécurité pour nous faire
évacuer les lieux. C'est alors que le directeur des services
vétérinaires fait son apparition et nous informe que
le document exigé n'existe pas et qu'il va voir avec
la direction pour le règlement du litige. Il quitte alors
le couloir et disparaît dans l'ascenseur.

Au bout de quelques minutes d'attente dans le
hall d'accueil de l'étage lieu dans lequel nous avions
été invités à patienter, nous voyons surgir deux hommes
armés et équipés, affublés d'une inscription POLICE
sur leur gilet tactique. Ils nous demandent sans se
savoir si ces personnes à qui nous nous adressons sont
en capacité et ont les compétences, je leur demande qui ils
sont. Cette question déclenche chez les deux hommes un
état de rage. Ils se jettent sur moi, me mettent les
menottes, les serrent très fermement le plus possible, ils
me bousculent et me poussent dans l'ascenseur.

Je leur dis qu'ils me font très mal, mais ils persistent comme possédés dans leur violence. Ils me répondent alors que "c'est fait pour".^③

L'ascenseur s'arrête à l'étage inférieur, un des deux hommes récupère une radio que l'agent d'accueil lui passe. Il lui demande si c'est bon pour les ordres du Préfet. L'agent d'accueil lui conforme oui c'est bon pour les ordres du Préf^t. Au rez-de-chaussée ils me poussent hors de l'ascenseur, me bousculent hors du bâtiment et me conduisent dans leur véhicule. Là un échange s'en suit avec le plus jeune des deux pendant que le plus grand discute avec le directeur des services vétérinaires à l'extérieur du bâtiment. Le plus jeune semble apaisé et sorti de son état de fureur. Il paraît surpris de ma profession de vétérinaire et des connaissances juridiques que je maîtrise, comme si il avait mal renseigné sur mon~~s~~ personne.

Le plus âgé monte dans la voiture, tournant dans état de rage, conduit le véhicule au commissariat de Police de Chambéry, toutes sirènes hurlantes sans respecter aucune règle de sécurité routière en pleine ville, me faisant très très peur. Puis ils m'emmènent à l'intérieur du bâtiment, me conduisent devant une femme qui refuse de me donner les informations sur qui elle est et me notifie un placement en garde à vue et mes droits.

Il est alors 15h20. Il c'est écoulé au moins une demi-heure entre le moment où les deux hommes me menottent et le moment où cette femme m'informe de mon arrestation pour rébellion. C'est alors qu'elle me conduit en cellule et me force à subir la palpation physique ~~pratiquant~~ des mesures de sécurité, et ce malgré mon opposition affirmée.

Je m'ose plus à ce moment faire entendre mon opposition vu ce que cela a déclenché chez ses collègues. J'ai peur, elle semble s'assoir pleinement à leur comportement violent. Je passe alors 20 heures continues en cellule puis le lendemain la dame vient me chercher pour une une audition qui dure à peine 20 minutes, cette dame refusant de prendre mes déclarations, semblant même être agacée par mes propos. Je lui fais constater les blessures que ses collègues m'ont infligées, elle n'a pas souhaité les prendre en charge. Je lui indique aussi que j'avais très mal. Elle m'a simplement proposé de me montrer à leur médecin mais à la vue de leur comportement de déséquilibre mental et que ce sont eux qui paye le fameux médecin avec lequel ils échangent préalablement à la consultation je préfère refuser cette proposition conscient de la faiblesse de cette personne.

Elle me fait remettre en cellule. Puis quelques temps après m'informe que c'est le moment de la mise

d'emprêts et des photos. Je lui indique que je me ⁽⁵⁾ consent pas à ce genre de pratiques et là elle me menace et m'indique que c'est un délit de plus et qu'elle dura en informer le magistrat, me faisant comprendre qu'il pourrait alors prolonger la garde à vue dans ces conditions.

Constatant leur attitude sans foi, ni loi, je me plie encore une fois sous les menaces et manœuvres intimidantes. Après avoir exhorté ce qu'elle voulait de moi, elle me fait replacer en cellule pour 20 minutes en m'indiquant qu'elle avait le pouvoir de me garder 24 heures et que "l'heure c'est l'heure". Puis cette dame me rend ma liberté en me condamnant hors des Commissariats en me donnant une convocation pour une audience de mise en cause pour rébellion pour le mois de février 2025.

Le lendemain, je fais constater mes blessures par un médecin indépendant qui me prescrit un arrêt de travail de dix jours au vu des multiples blessures, et traumatisme.

Je reste très choquée du comportement de la POLICE, très loin de l'image officielle qu'elle se donne

La POLICE est elle vraiment là pour agresser sans raison une femme qui publiquement tente de

Soutenir une erreur de l'administration et tout
cela sur ordre du représentant de l'Etat ? Est-ce
cela que l'Etat représente ?.

Je me tiens à disposition pour toutes demandes
d'informations complémentaires.

Pour faire valoir ce que de droit

Claire Petit-Domange

